

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

DANS LES ALPES-MARITIMES

décembre 2022

LES ENJEUX DE LA TRANSMISSION

CHIFFRES CLÉS DE LA TRANSMISSION EN 2022

Sur le département des Alpes-Maritimes, **22 962 entreprises** ont un dirigeant âgé de 55 ans et plus. Près de 23 000 entreprises sont donc potentiellement à transmettre dans les dix années à venir (sur un total de 74 894 entreprises dont le siège social est enregistré sur le département), représentant **31%** des entreprises de l'économie locale.

Le taux de dépendance* de l'emploi s'élève à près de **54%** : **101 063 emplois** sont concernés par la transmission sur 187 690 emplois au total.

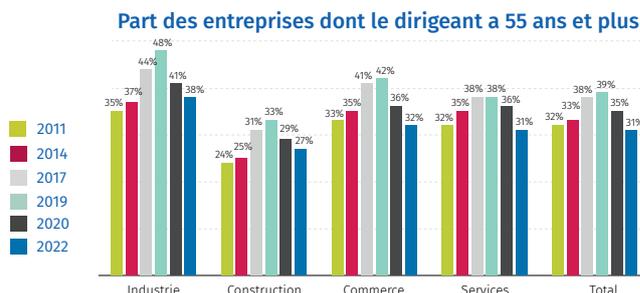
L'âge moyen des chefs d'entreprise concernés par les enjeux de transmission est de **64 ans**.

Sur le département maralpin, un dirigeant d'entreprise est en moyenne âgé de 47 ans.

* Le taux de dépendance correspond à la proportion des emplois du département dépendant d'entreprises dont le dirigeant est âgé de 55 ans et plus.

PRÈS D'UN TIERS DES ENTREPRISES EST POTENTIELLEMENT À TRANSMETTRE

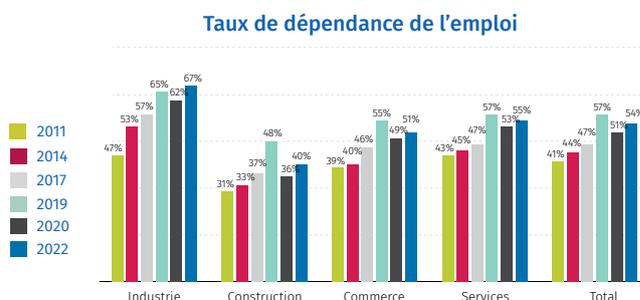
Secteurs	2011	2014	2017	2019	2020	2022	Total
Industrie	35%	37%	44%	48%	41%	38%	1 170
Construction	24%	25%	31%	33%	29%	27%	2 322
Commerce	33%	35%	41%	42%	36%	32%	5 262
Services	32%	35%	38%	38%	36%	31%	14 208
Total	32%	33%	38%	39%	35%	31%	22 962



Les entreprises potentiellement à transmettre représentent près d'un tiers des sociétés du territoire et totalisent **plus de la moitié** (54%) des emplois. Avec le nombre d'entreprises le plus important sur le département, le secteur des services est celui recensant le plus d'entreprises avec un dirigeant âgé de 55 ans et plus (14 208).

UNE PROGRESSION DE L'IMPACT DE LA THÉMATIQUE DE TRANSMISSION AU FIL DES ANS

Secteurs	2011	2014	2017	2019	2020	2022	Total
Industrie	47%	53%	57%	65%	62%	67%	13 517
Construction	31%	33%	37%	48%	36%	40%	7 274
Commerce	39%	40%	46%	55%	49%	51%	18 375
Services	43%	45%	47%	57%	53%	55%	61 897
Total	41%	44%	47%	57%	51%	54%	101 063



Depuis 2011, le taux de dépendance de l'emploi n'a cessé d'augmenter* dans l'ensemble des secteurs d'activité. Au total, il a ainsi progressé de 15 points en dix ans, attestant d'un accroissement de la thématique liée à la transmission d'entreprise au fil des ans.

L'industrie dispose du taux de dépendance de l'emploi le plus élevé : **67%** en 2022 (soit 13 517 emplois). Au contraire, **la construction** demeure le secteur dont le nombre d'emplois dépendants (7 274) ainsi que la part d'entreprises ayant un dirigeant âgé de 55 ans et plus (27% soit 2 322 entreprises) sont les plus faibles.

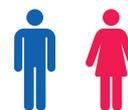
* année Covid exceptée

LE PROFIL DES DIRIGEANTS

UNE MAJORITÉ D'HOMMES DIRIGEANTS

Parmi les dirigeants âgés de 55 ans et plus sur le département des Alpes-Maritimes, 27% sont des femmes (5 413) et 73% des hommes (14 921) ; une répartition identique à celle observée pour l'ensemble des dirigeants du territoire.

Répartition par sexe des dirigeants* d'entreprise des Alpes-Maritimes



* Une personne peut diriger plusieurs entreprises

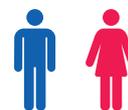
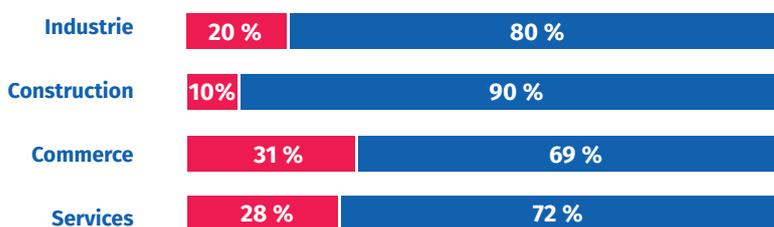
UN TIERS DE FEMMES DIRIGEANTES DANS LE COMMERCE ET LES SERVICES

Les activités de commerce dirigées par une femme et concernées par la transmission sont au nombre de 1 532 et représentent 31% des entreprises administrées par une personne âgée de 55 ans et plus.

Dans le secteur des services, les femmes de 55 ans et plus (au nombre de 3 450) représentent un peu plus de 28% des dirigeants. Il s'agit également du secteur où les femmes à la tête d'une entreprise sont le plus représentées (12 163).

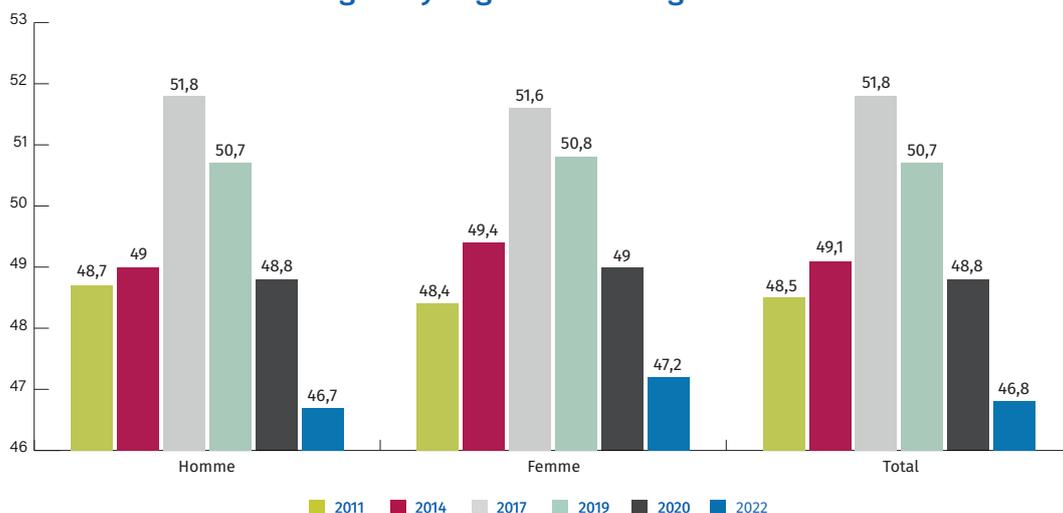
La construction est a contrario le secteur enregistrant le moins de femmes dirigeantes, à la fois au global (8%) et parmi les dirigeantes de 55 ans et plus (10%).

Répartition des dirigeants de 55 ans et plus par sexe et secteurs d'activité



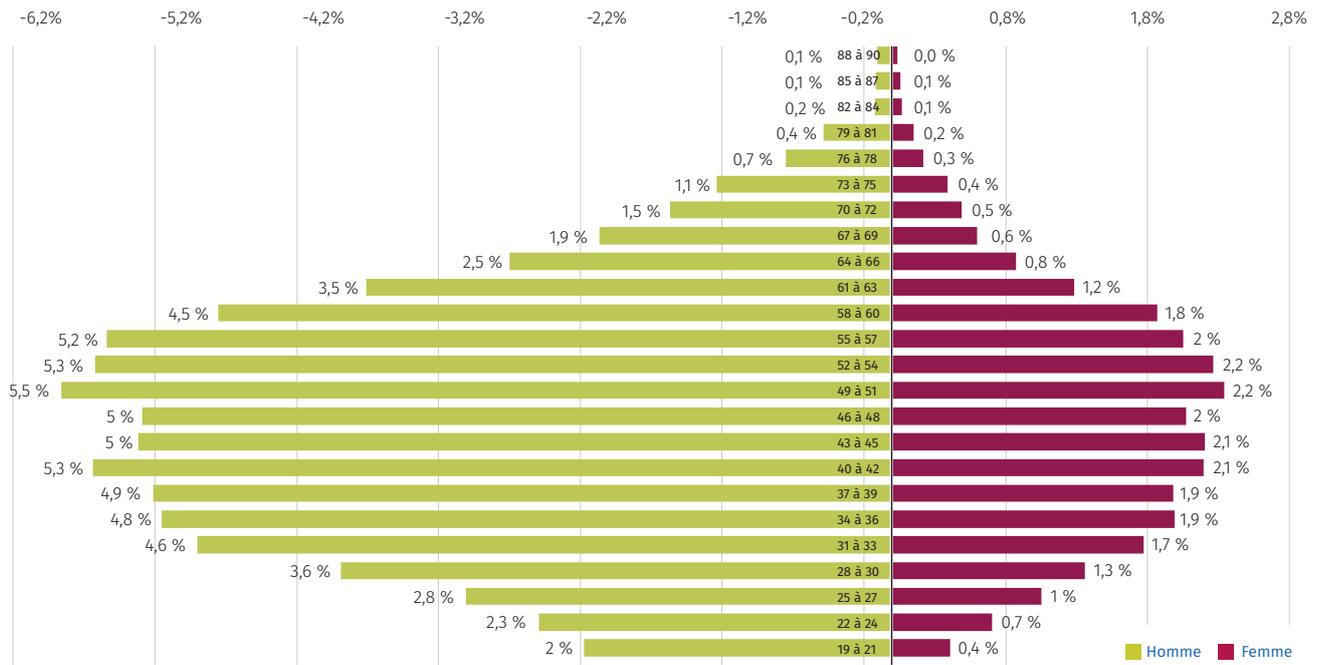
UN RAJEUNISSEMENT S'OPÈRE CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISE

Âge moyen global des dirigeants



Les dirigeants d'entreprise sont de plus en plus jeunes. Depuis quelques années, l'âge moyen du dirigeant diminue. En 2022, il est ainsi de 47 ans tandis qu'il s'élevait à plus de 51 ans en 2017. La croissance du nombre de start-ups et de micro-entreprises, privilégiées par les plus jeunes pour leurs facilités administratives, contribue à cette baisse de l'âge moyen.

Pyramide des âges



*Note de lecture : la pyramide des âges affiche la part des dirigeants des entreprises maralpines correspondants à une tranche d'âge. Par exemple, 7,7 % des dirigeants sont âgés entre 49 et 51 ans (5,5 % d'hommes et 2,2 % de femmes).

La forte croissance du nombre de micro-entreprises s'explique en partie par l'impact de la récente crise sanitaire.

La transformation des modes de consommation ainsi que la généralisation de la livraison à domicile, très largement favorisée par les nouveaux micro-entrepreneurs, ont contribué à cette dynamique.





DES DIRIGEANTS EN ÂGE DE LA RETRAITE

Pour les dirigeants concernés par des enjeux de transmission, hommes et femmes confondus, l'âge moyen est de près de **64 ans**.

Pour le commerce, l'industrie ainsi que la construction, en moyenne, les femmes dirigeantes sujettes à la transmission, sont légèrement plus âgées que leurs homologues masculins. Seules celles étant à la tête d'une entreprise de services sont plus jeunes (63 ans et 10 mois contre 64 ans et 4 mois).

Âge moyen des dirigeants de 55 ans et plus par sexe



63 ans et 11 mois



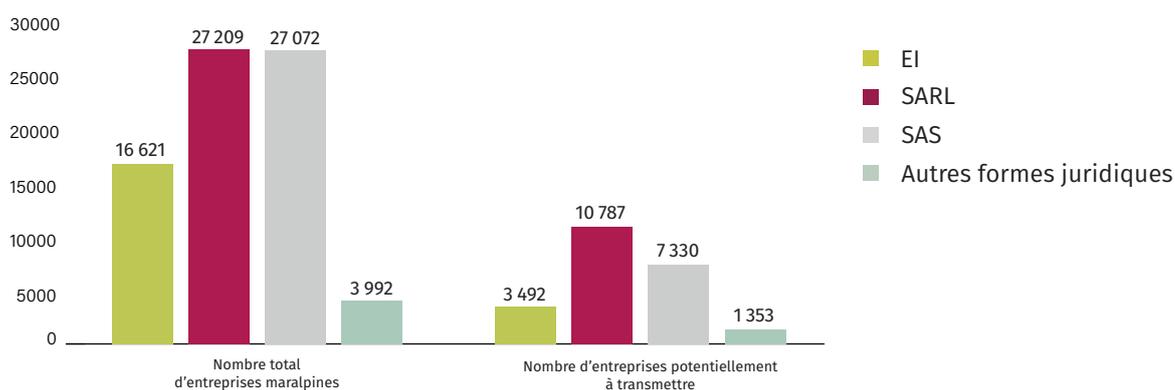
63 ans et 9 mois



63 ans et 10 mois

LES SARL ET LES SAS SONT AU CŒUR DES ENJEUX DE TRANSMISSION

Répartition par forme juridique



Les formes juridiques les plus représentées demeurent les SARL ainsi que les SAS : en effet, ces dernières représentent plus de 72% des entreprises du département (54 281). **Pour les activités potentiellement à transmettre**, elles représentent près de 8 entreprises sur 10 (soit 18 117).

Par rapport à 2020, la baisse de la part des entités avec le statut de SARL parmi les entreprises potentiellement à transmettre est à souligner, passant de 52% à 47%. Cette diminution est à mettre en parallèle avec l'augmentation du nombre de SAS et d'entreprises individuelles (EI) sur le département maralpin en deux ans (respectivement + 2,9 et + 3,8 points de pourcentage représentatif du nombre total d'entreprises du département).

Nomenclature des statuts juridiques :

- SARL : Société à Responsabilité Limitée
- SAS : Société par Actions Simplifiées
- EI : Entreprise Individuelle / Artisan, Commerçant
- Autres : toutes les autres formes juridiques

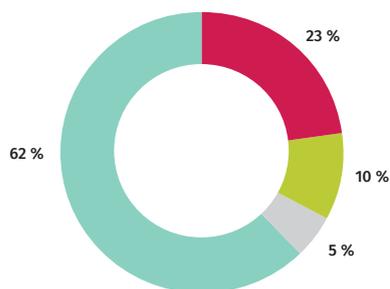
L'ANALYSE SECTORIELLE

LES SERVICES REGROUPENT L'ESSENTIEL DES ENTREPRISES CONCERNÉES PAR LA TRANSMISSION

En 2022, les services regroupent l'essentiel des entreprises potentiellement à transmettre (62% soit une augmentation de 2 points par rapport à 2020). Le secteur enregistre également le taux d'emplois dépendants le plus élevé (60% soit près de 62 000 postes). Ce constat est corrélé avec la place importante des entreprises de services dans le tissu économique national et local.

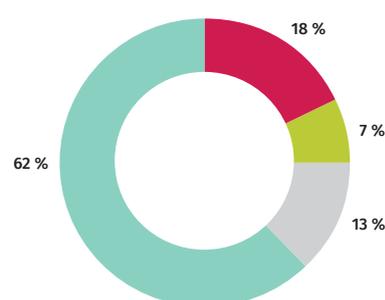
Sur l'ensemble des secteurs d'activité, seule **la construction observe un recul** par rapport à l'année 2020, à la fois pour le nombre d'entreprises potentiellement à transmettre, et pour le nombre d'emplois dépendants (- 1 point de pourcentage dans les deux cas).

Entreprises potentiellement à transmettre



■ Commerce ■ Construction ■ Industrie ■ Services

Emplois dépendants



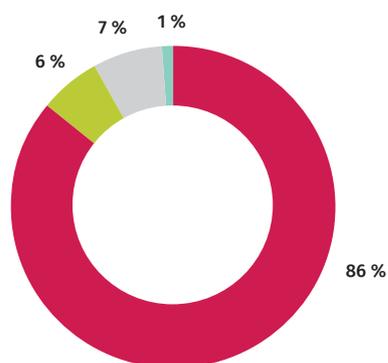
■ Commerce ■ Construction ■ Industrie ■ Services

LES ENTREPRISES AVEC PEU DE SALARIÉS SONT DAVANTAGE CONCERNÉES PAR LA TRANSMISSION

Les entreprises comptant moins de 6 salariés représentent plus de 90% des entreprises avec un siège social dans les Alpes-Maritimes. Dans les années à venir, près d'un tiers d'entre elles (29% soit 19 836 entreprises) sont concernées par les enjeux de la transmission.

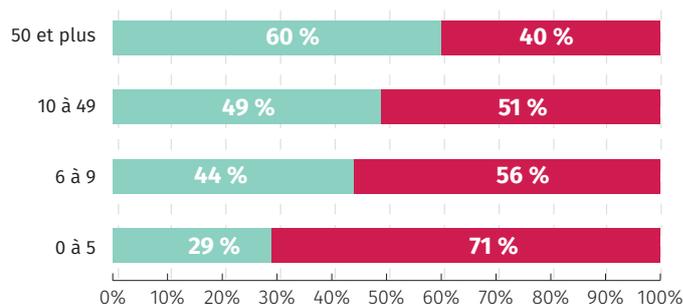
Un lien positif existe entre la part des entreprises potentiellement à transmettre et la taille de l'entreprise. 60% des firmes employant 50 salariés et plus sont touchées par des enjeux de transmission, soit deux fois plus que celles comptant moins de 6 salariés.

Répartition des entreprises potentiellement à transmettre par tranche d'effectif



■ 0 à 5 ■ 6 à 9 ■ 10 à 49 ■ 50 et plus

Part des entreprises potentiellement à transmettre par tranche d'effectif



■ Entreprises potentiellement à transmettre ■ Autres entreprises des Alpes-Maritimes

UN TAUX DE DÉPENDANCE DE L'EMPLOI EN LÉGÈRE PROGRESSION POUR LA PLUPART DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La proportion de dirigeants âgés de 55 ans et plus est en diminution pour l'ensemble des grands secteurs d'activité depuis quelques années.

Le secteur de la construction est celui étant le moins sensible aux enjeux de transmission. Le taux de dirigeants de 55 ans et plus y est de 27%.

L'industrie et les services restent les secteurs les plus touchés par la transmission. Les services particulièrement, recensent 14 208 entreprises employant 61 897 salariés potentiellement impactés. L'hébergement-restauration est l'activité de services dont le nombre d'emplois dépendants est le plus élevé (14 749 emplois soit 50% de taux de dépendance), tandis que les activités immobilières (3 562 entreprises) enregistrent le taux de dirigeants de 55 ans et plus le plus haut (47%).



LES SECTEURS D'ACTIVITÉ	Nombre d'entreprises dont les dirigeants ont 55 et +	Taux des dirigeants de 55 et +	Nombre d'emplois salariés dépendants	Taux de dépendance de l'emploi
INDUSTRIE	1 170	38 %	13 517	67 %
dont industries manufacturières	1 084	38 %	12 344	67 %
CONSTRUCTION	2 322	27 %	7 274	40 %
dont travaux de construction spécialisés	1 874	25 %	6 253	41 %
COMMERCE	5 262	32 %	18 375	51 %
dont commerce de détail	3 223	31 %	9 492	46 %
dont commerce de gros	1 398	37 %	5 645	58 %
dont commerce de réparation d'automobiles et motocycles	641	25 %	3 238	57 %
SERVICES	14 208	31 %	61 897	55 %
dont hébergement et restauration	2 394	32 %	14 749	50 %
dont activités de services administratifs et de soutien	1 409	27 %	9 915	58 %
dont information et communication	711	25 %	7 795	68 %
dont transports et entreposage	618	9 %	5 064	45 %
dont activités immobilières	3 562	47 %	2 905	45 %
dont activités financières et d'assurance	659	32 %	3 122	78 %
dont autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	633	32 %	1 065	49 %

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les données sont extraites du Fichier Consulaire des Alpes-Maritimes, regroupant les établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), à l'exception des entreprises du secteur agricole. L'extraction des données a été effectuée au cours du quatrième trimestre 2022 afin de procéder à une estimation du nombre de dirigeants d'entreprises dont le siège social est situé sur le territoire des Alpes-Maritimes. Ainsi, une estimation fine de l'âge des dirigeants a été réalisée, et ce par secteur d'activité, par tranche d'effectif, par bassin économique et par commune du département.

Pour la simplification des traitements, ces statistiques ont été réalisées à partir des données relatives au dirigeant principal d'une entreprise. Cependant, selon son statut juridique, une entreprise peut avoir plusieurs dirigeants. Ont été exclues les entreprises du secteur agricole, les entreprises sans activité, sans adresse, ambulantes ou foraines, les loueurs de fonds et les holdings.

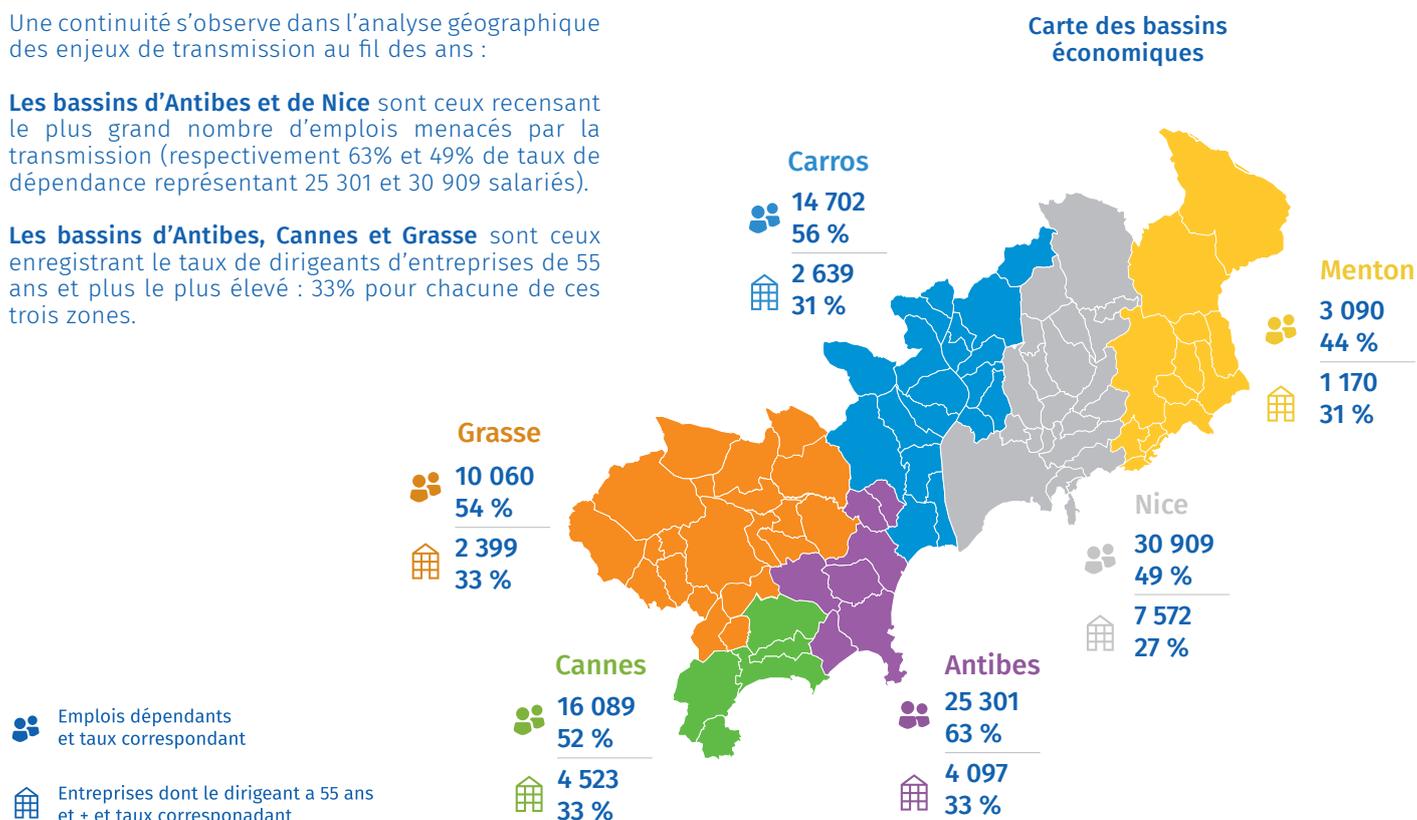
L'ANALYSE CARTOGRAPHIQUE

RÉPARTITION DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT À TRANSMETTRE ET DES EMPLOIS DÉPENDANTS PAR BASSIN ÉCONOMIQUE

Une continuité s'observe dans l'analyse géographique des enjeux de transmission au fil des ans :

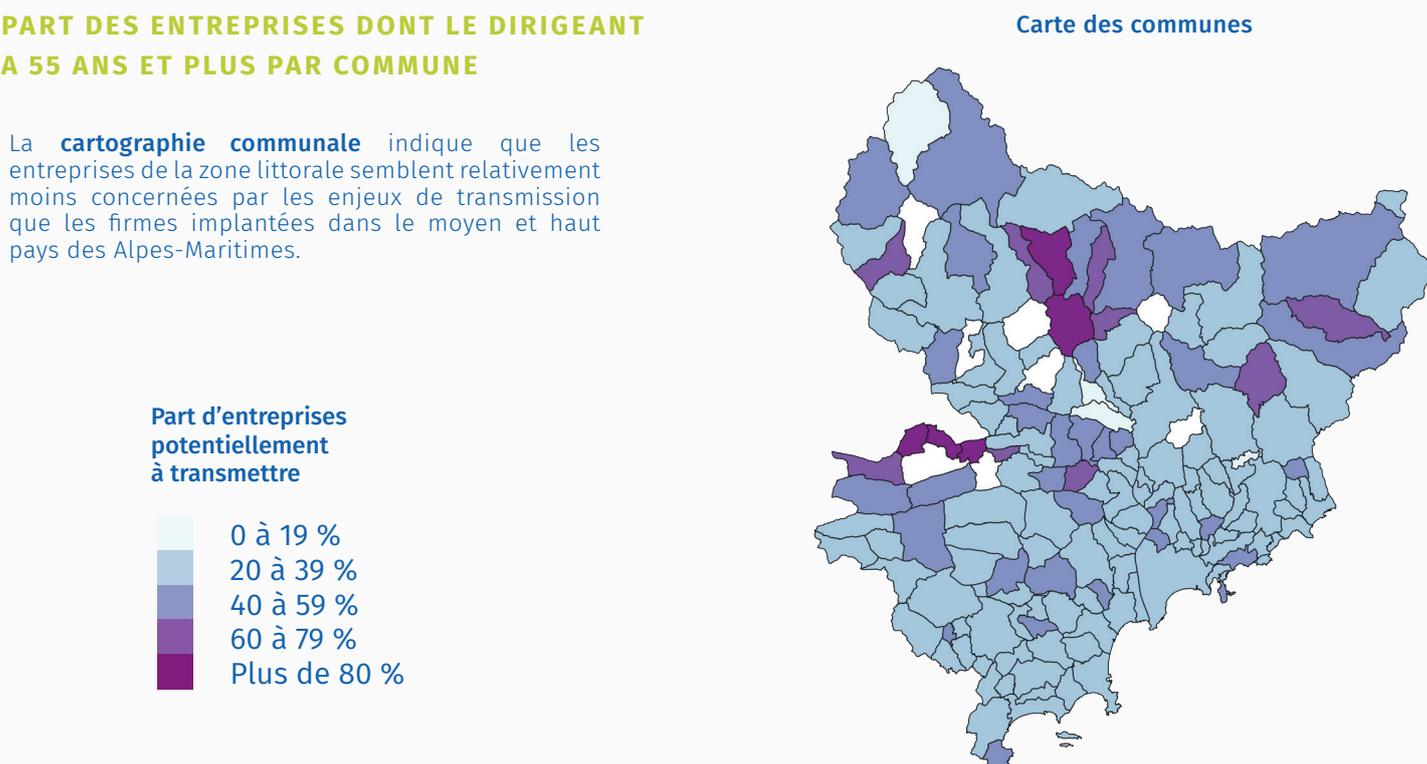
Les bassins d'Antibes et de Nice sont ceux recensant le plus grand nombre d'emplois menacés par la transmission (respectivement 63% et 49% de taux de dépendance représentant 25 301 et 30 909 salariés).

Les bassins d'Antibes, Cannes et Grasse sont ceux enregistrant le taux de dirigeants d'entreprises de 55 ans et plus le plus élevé : 33% pour chacune de ces trois zones.



PART DES ENTREPRISES DONT LE DIRIGEANT A 55 ANS ET PLUS PAR COMMUNE

La cartographie communale indique que les entreprises de la zone littorale semblent relativement moins concernées par les enjeux de transmission que les firmes implantées dans le moyen et haut pays des Alpes-Maritimes.



LES ACTIONS DE LA CCI EN FAVEUR DE LA TRANSMISSION



Le Pôle Entreprendre de la CCI Nice Côte d'Azur dispose d'un dispositif d'accompagnement à la reprise et à la transmission dont les objectifs sont de :

- **Sensibiliser** les chefs d'entreprise aux enjeux de la cession de leur entreprise pour qu'elle s'opère dans les meilleures conditions,
- **Favoriser le maintien** du tissu économique local en veillant à la sauvegarde des savoir-faire,
- **Assurer un accompagnement** efficace tant auprès des cédants que des repreneurs.
Le rôle de la CCI est de conseiller et accompagner les dirigeants en amont du processus de cession (objectifs, modalités et préparation de la cession). Le réseau des CCI et des CMA s'est doté d'un outil national Transentreprise qui permet la diffusion d'annonces anonymes de cession et la mise en relation avec des repreneurs qualifiés.

La CCI fait partie du réseau Transmettre et Reprendre et peut ainsi orienter les dirigeants vers des partenaires en fonction des besoins d'accompagnement (avocats, notaires, experts-comptables...).

CONTACTS :

Laurie CARRARA - Conseillère Entreprendre - Transmission/Reprise

Tél. : +33 (0)6 79 67 26 63 | laurie.carrara@cote-azur.cci.fr

Roxana MURAT - Conseillère Entreprendre - Transmission/Reprise

Tél. +33 (0)4 93 13 75 23 | roxana.murat@cote-azur.cci.fr

Laurence THIBAUD - Conseillère Entreprendre - Transmission/Reprise

Tél. : +33 (0)4 93 13 75 39 | laurence.thibaud@cote-azur.cci.fr

Martine DE MARTINO - Conseillère Commerce - Transmission

Spécialisée secteur commerce : commerce de détail, restauration, droit au bail et annonces des collectivités

Tél. : +33 (0)4 93 13 74 88 | martine.demartino@cote-azur.cci.fr

MON PROJET D'ENTREPRISE

Reprise-transmission d'entreprise, être accompagné pour reprendre ou céder son entreprise

Je prends le relais d'un dirigeant

Quelle entreprise ai-je envie de reprendre ? Quel investissement faut-il prévoir ?
Comment se présente le marché ?
Comment vais-je pouvoir m'imposer vis-à-vis de l'équipe en place dans l'entreprise ? ...

Socle commun



Diagnostic du besoin



Élaboration du projet de reprise durable et responsable



Suivi du repreneur

Modules complémentaires

Combinaison de trois modules à sélectionner parmi les modules suivants



Valorisation de la cible à reprendre



Coaching offre de reprise



Sourcing des financements



Pitcher son projet



Transition numérique

Découvrez comment Mon Projet d'Entreprise peut vous aider



J'assure un avenir à mon entreprise

Quelles sont les étapes nécessaires à la cession de mon entreprise ? Que vaut mon entreprise sur le marché ?
Comment s'applique la fiscalité liée à la vente de mon entreprise ?...

Socle commun



Analyse du besoin



Montage du projet



Suivi du cédant

Modules complémentaires

Combinaison de trois modules à sélectionner parmi les modules suivants



Valorisation de l'entreprise



Recherche de repreneur



Coaching transmission



Appui juridique fiscal, financier



Transition écologique



Transition numérique

Découvrez comment Mon Projet d'Entreprise peut vous aider



Contact : cession.reprise@cote-azur.cci.fr - 04 93 13 73 00

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

agefiph Le réseau des entreprises handicapées

Le réseau des

CCI PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

TÉMOIGNAGES DE CHEFS D'ENTREPRISE

Michel Estable

Dirigeant des établissements Simon

Désormais aux commandes de l'enseigne niçoise créée en 1946, Michel Estable est heureux : même si il n'avait pas d'expérience du secteur, il pilote une entreprise spécialisée depuis 75 ans dans la vente de fournitures de plomberie, sanitaire et chauffage aux professionnels. « Pendant le processus de reprise d'entreprise, j'ai approché des dossiers qui étaient dans des activités très variées. Je n'avais pas forcément une passion pour la plomberie, mais l'activité me convient : il y a de la technique - ce qui correspond à mon parcours professionnel - et du commerce... et j'aime ça ! » Sans oublier un gros potentiel de développement, que Michel Estable a vite identifié et qu'il a exploité dès la reprise. Celle-ci a été effectuée après avoir trouvé l'entreprise via la bourse cession-reprise de la CCI. Pour assurer sa réussite, Michel a également été accompagné à l'élaboration du projet de reprise dans le cadre de « Mon Projet d'Entreprise », dispositif de la CCI subventionné par la région Sud. Il a aussi bénéficié de la recherche de financement, notamment par

une participation au « Pitch financement » organisé chaque mois à la CCI. Au final, le financement du projet de reprise a d'ailleurs été assuré par la Banque Populaire Méditerranée, partenaire de la CCI sur l'axe transmission/reprise.

Aujourd'hui, l'objectif est de créer une dynamique entre les professionnels et les particuliers: « Ceci en développant les produits, plus des services nouveaux et complémentaires », indique le nouveau dirigeant. « Nous confortons nos acquis sur notre cœur de clientèle, tout en élargissant nos offres de robinetterie : par exemple en offrant des produits plus design et plus haut de gamme, dans un showroom aménagé spécialement pour ces collections, qui sera ouvert aussi à la clientèle des particuliers. » Des ambitions affirmées pour un repreneur enthousiaste : « Je travaille sept jours sur sept, comme je m'y attendais. La bonne surprise, c'est que la clientèle historique nous suit et que les fournisseurs me font confiance. »

Jean-Marc Otero del Val

Dirigeant de Néo

Jean-Marc Otero del Val, ancien responsable des énergies renouvelables chez Total, pilote la PME mouginoise Néo, spécialiste du génie climatique et électrique. « J'ai longtemps vécu à l'étranger, raconte-t-il. À mon retour en France, j'ai eu un fort désir d'entreprendre et j'ai commencé à travailler sur un projet de reprise dans un domaine connexe au solaire ».

Après s'être formé auprès du CRA* et de l'IRCE**, il toque à la porte de la CCI Nice Côte d'Azur où l'accueil et le service aux repreneurs sont jugés « très pro, réactifs et complets ». « La CCI m'a proposé un accompagnement à 360° : de la recherche d'entreprise au montage financier, que j'ai pu challenger auprès de partenaires financiers dans le cadre du dispositif régional «Mon projet d'entreprise». J'ai ainsi pu tester mon projet et m'assurer de ses critères d'éligibilité ».

Autre point souligné par le dirigeant, lauréat du Réseau Entreprendre Côte d'Azur et Total Développement Régional, « l'accès à la filière énergie locale » : « en plus de mon accompagnement, je me suis rapproché de l'équipe énergie de la CCI pour échanger, obtenir des conseils et tisser un réseau... Car l'installation de panneaux photovoltaïques procède d'une démarche multipartite entre les politiques en responsabilité, Enedis et les clients propriétaires ». Ainsi paré, Jean-Marc Otero del Val envisage de porter l'effectif de Néo à 45 personnes dès la fin 2022, à commencer par l'embauche effective d'un alternant ingénieur de l'ECAM-EPMI de Grasse, « ... Sur les conseils là aussi de la CCI ! ».

* Cédants et Repreneurs d'Affaires

** Institut Régional des Chefs d'Entreprise

PROBLÉMATIQUE TRANSMISSION

La Transmission d'Entreprise constitue l'un des enjeux majeurs de notre économie. Le départ à la retraite des dirigeants du baby boom représente une menace pour 200.000 à 300.000 Entreprises en France.

La problématique est accrue sur la Côte d'Azur avec un tissu artisanal et commercial très étoffé et un manque de repreneurs sur certaines activités .

Fort heureusement, l'esprit d'entreprise perdure. La nouvelle donne économique post COVID va pousser certains à abandonner le salariat, pour tenter l'aventure de la création ou mieux de reprise d'une activité commerciale, mais avec de nouvelles stratégies (reprenre un commerce sous la forme « franchise », mix entre vente à distance et vente de proximité)

La Banque Populaire Méditerranée peut amener son expertise aux 2 acteurs majeurs que sont le vendeur et le repreneur.

- ▶ Nos conseillers en Gestion de patrimoine peuvent étudier toutes les problématiques fiscales, juridiques patrimoniales liées à une vente de fonds de commerce, de parts, de transmission familiale. L'important étant l'ANTICIPATION et la PRÉPARATION.
- ▶ Un prêt professionnel sur cinq débloqué par la BPMED concerne une reprise d'entreprise, de fonds de commerce, le passage en mode »franchisé » . Nous bénéficions grâce au FEI (Fonds Européen d'Investissement) et à la SOCAMA d'un prêt spécifique sur la transmission d'entreprise pour lequel le repreneur aura sa caution limitée à 25 % du montant du prêt . (Prêt Socama Transmission Reprise)

Nos chargés de clientèle en agence BPMED sont à l'écoute de tous les projets de reprise et de transformation.



CRÉÉE PAR ET POUR LES
ENTREPRENEURS, LA
BANQUE POPULAIRE
MÉDITERRANÉE
INNOVE AU SERVICE
DE CEUX QUI
ENTREPRENNENT.

BANQUE POPULAIRE
MÉDITERRANÉE
la réussite est en vous
www.bpmed.fr



Une publication de la
CCI Nice Côte d'Azur

Observatoire Economique Sirius-CCI

Marc MORVANY
Email : marc.morvany@cote-azur.cci.fr
Tél. : 04 93 13 73 36

**20 bd Carabacel – CS 11259
06005 NICE CEDEX 1**

T : 04 93 13 75 73

Avec le soutien de notre partenaire la BPMED

